

Affelnet : démarche pour les écoles n'ayant pas de CM2

- Se connecter sur si1d :

<https://si1d.ac-orleans-tours.fr/>

- S'identifier avec votre identifiant et code PIN + clé OTP.

- Dans la rubrique « Élèves » :

Élèves

Cette rubrique vous permet de :

- **Admettre des élèves**
L'admission peut être traitée par lot ou individuellement
- **Radiation**
La radiation est traitée individuellement
- **Répartition**
La répartition peut être traitée par lot ou individuellement
- **Scolarité**
Traitement par lot ou individuellement du dossier scolaire d'un élève et édition du dossier étendu
- **Passage**
Enregistrement par lot ou individuellement des décisions de passage et édition de liste
- **Constituer la liste des élèves susceptibles d'entrer au collège**
Constitution/Validation de la liste des élèves susceptibles d'entrer au collège l'année scolaire suivante

- Choisir : « Constituer la liste des élèves susceptibles d'entrer au collège ».

- Cocher : « École n'ayant pas d'élèves susceptibles d'entrer au collège », puis OK.

Base Élève - 1er degré - Mozilla Firefox

ac-orleans-tours.fr https://si1d.ac-orleans-tours.fr/premier_degre_directeur//popupConst

Constitution de la liste Affelnet_6ème

Ecole ayant des élèves susceptibles d'entrer au collège

Ecole n'ayant pas d'élèves susceptibles d'entrer au collège

OK

Terminé